

AMF : Le SPGQ progresse sur plusieurs sujets importants

Description

Info-Négo : Négociation à l'AMF – Volume 4 no 5 – 6 février 2024

Depuis la reprise des négociations après la pause des fêtes, le comité de négociation s'est réuni à trois reprises, les 19 et 26 janvier ainsi que le 2 février 2024. Ces rencontres ont été fructueuses, permettant aux parties de progresser sur plusieurs sujets normatifs majeurs. Parmi ceux-ci figurent les modalités de préretraite, le fonctionnement du comité de relations professionnelles, les processus de règlement des griefs, les règles de progression de carrière, l'évaluation des emplois et les primes de remplacement temporaire.

Des enjeux normatifs en suspens

Malgré ces avancées, certains enjeux normatifs importants restent à approfondir, notamment la flexibilité des horaires de travail, l'utilisation des crédits horaires, l'encadrement du télétravail et l'octroi des congés mobiles. Lors de la dernière réunion, le comité de négociation a exprimé son désir de passer aux discussions monétaires, prenant en compte les ententes de principes conclues avec le front commun syndical, mais aussi avec les [collèges](#) et [l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel](#) (tous deux représentés par le SPGQ).

Les incontournables pour parvenir à un règlement

Le comité a présenté à l'employeur les éléments jugés essentiels pour parvenir à un règlement satisfaisant pour les membres de l'AMF, notamment les augmentations de salaire, les primes, les congés mobiles, le télétravail et la flexibilité des horaires. Les parties ont également convenu de discuter de la durée de la convention collective et d'ajouter des réunions spécifiques pour discuter d'un nouveau régime d'assurance.

Prochaines rencontres en vue de conclure un accord

Le comité de négociation a souligné l'urgence de finaliser les travaux de négociation, compte tenu du gel des salaires depuis avril 2019 et du contexte économique inflationniste. Malgré les enjeux restants, les récentes réunions ont permis aux parties de progresser et de mieux comprendre leurs intérêts respectifs. La prochaine réunion est prévue pour le 9 février, avec deux autres rencontres en février et une en début de mars, dans l'objectif de conclure un accord dans les meilleurs délais.

Des questions ? Écrivez-nous à negoamf@spgq.qc.ca.

Comité de négociation

Robert Vallières
Simon Chhuon

Céline Roux

Conseiller en relations du travail et à la négociation

Thiago Diniz

Responsable politique

Martin Trudel

Categorie

1. Info-Négo

date créée

06 Fév 2024